

Le 2 juillet 2010

En mai, quasi stabilité du taux moyen des crédits accordés aux ménages (4,87 %, après 4,88 %) et légère baisse de celui des crédits accordés aux sociétés non financières (2,82 % après 2,87 %).

Nouvelle progression des flux cumulés sur 12 mois de crédits nouveaux consentis aux ménages (164,0 milliards d'euros, après 160,0 milliards), portée par le flux des prêts à l'habitat (111,3 milliards d'euros, après 107,5 milliards), alors que celui des crédits à la consommation est à peu près stable (52,7 milliards d'euros, après 52,6 milliards).

Poursuite du redressement graduel des flux cumulés de crédits nouveaux aux sociétés non financières (231,4 milliards d'euros, après 230,8 milliards).

Taux sur les crédits nouveaux des Institutions financières monétaires à la clientèle résidente (en moyennes mensuelles)

(en pourcentage)

	mai-09	juil-09	déc-09	mars-10	avr-10 (c)	mai-10 (d)
CRÉDITS AUX MÉNAGES	5,61	5,38	5,03	4,93	4,88	4,87
dont :						
- découverts (a)	11,03	10,76	10,30	9,93	9,83	9,86
- consommation (hors découverts)	6,92	6,77	6,34	6,26	6,18	6,20
- habitat d'une PFIT ≤ un an (b)	3,98	3,65	3,33	3,38	3,27	3,20
- habitat d'une PFIT > un an (b)	4,35	4,17	3,91	3,79	3,73	3,69
CRÉDITS AUX SOCIÉTÉS NON FINANCIÈRES	3,57	3,39	3,04	2,87	2,87	2,82
dont :						
- découverts (a)	3,21	3,00	2,58	2,32	2,39	2,38
- crédits d'une PFIT ≤ un an (b)	2,18	1,96	2,00	1,91	1,92	1,86
- crédits d'une PFIT > un an (b)	4,10	3,94	3,51	3,36	3,32	3,27
<i>Pour mémoire :</i>						
Taux de soumission minimal aux appels d'offres Eurosysteme	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Eonia	0,78	0,36	0,36	0,35	0,35	0,34
Euribor 3 mois	1,28	0,98	0,71	0,65	0,65	0,69
Rendement de l'OAT 10 ans	3,80	3,73	3,48	3,44	3,40	3,08
Taux représentatif des émissions obligataires, y compris titres hybrides, d'institutions financières européennes (e)	4,55	3,98	3,14	2,88	2,85	2,93

(a) Découverts : comptes ordinaires débiteurs + créances commerciales (escompte) + affacturage + crédits de trésorerie non échancés (dont utilisations d'ouvertures de crédits permanents).

(b) PFIT : période de fixation initiale du taux. C'est la période sur laquelle le taux d'un crédit est fixe.

PFIT ≤ 1 an : crédits dont le taux est révisable au moins une fois par an + crédits à taux fixe de durée initiale ≤ 1 an.

PFIT > 1 an : crédits à taux révisable selon une périodicité supérieure à l'année + crédits à taux fixe de durée initiale > 1 an.

(c) Données révisées.

(d) Données provisoires.

(e) Source : Indice Merrill Lynch (institutions financières européennes notées AA).

NB : le calcul du taux moyen des crédits aux ménages prend en compte, outre les catégories découverts, crédits à la consommation et crédits à l'habitat, la catégorie « autres crédits » qui n'est pas reprise dans le tableau ci-dessus.

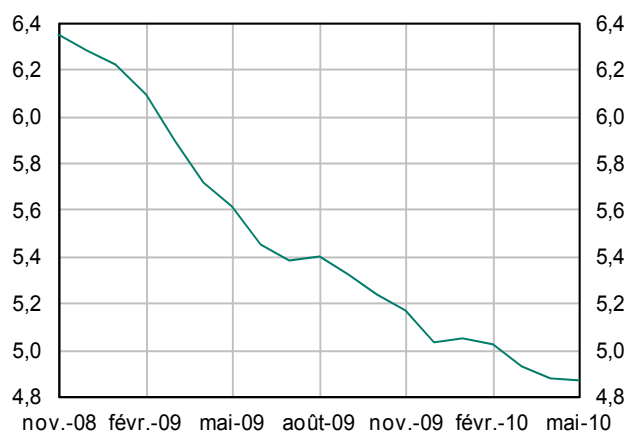
Source : Banque de France (Cf. également Stat info Les taux d'intérêt sur les dépôts – Mai 2010)

- Crédits aux ménages : légère remontée des taux moyens pour les découverts (+ 3 points de base – pdb –) et les crédits à la consommation (+ 2 pdb), alors que ceux des crédits à l'habitat continuent de baisser, qu'il s'agisse des crédits de PFIT ≤ 1 an (- 7 pdb) ou de ceux de PFIT > 1 an (- 4 pdb).
- Crédits aux sociétés non financières : quasi stabilité du taux moyen des découverts (- 1 pdb) mais légère baisse de celui des crédits de PFIT ≤ 1 an (- 6 pdb) comme de celui des crédits de PFIT > 1 an (- 5 pdb). Le taux moyen des crédits de montant ≤ 1 MEUR est stable, alors que celui des crédits de montant supérieur baisse de manière significative (- 10 pdb).

Taux des crédits nouveaux à la clientèle résidente

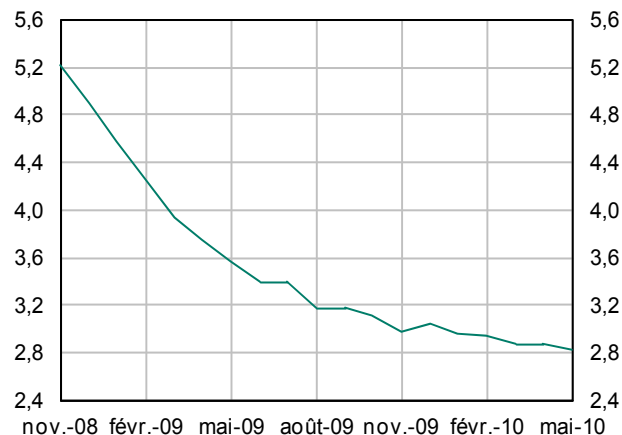
Ménages

en pourcentage



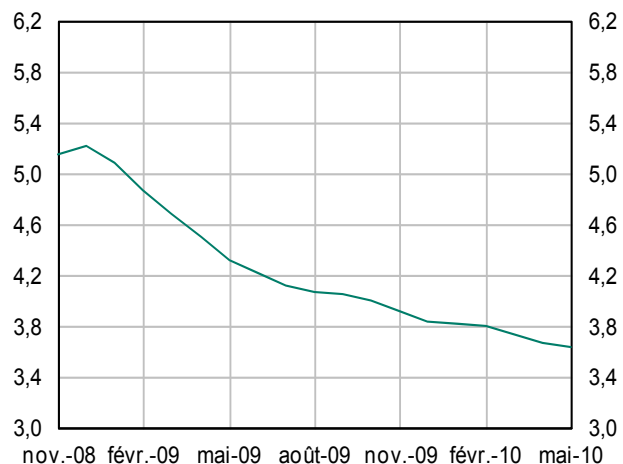
Sociétés

en pourcentage



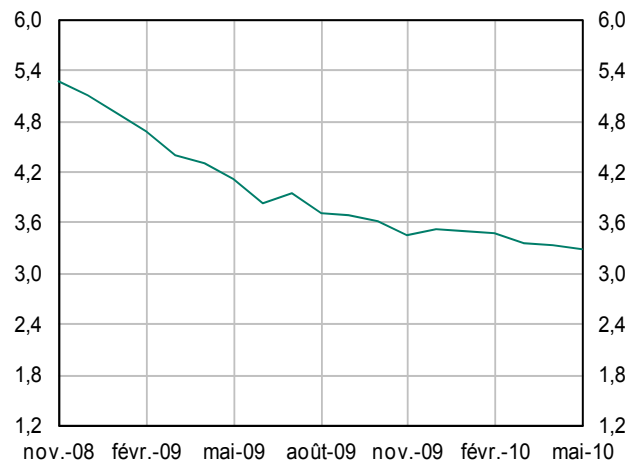
Habitat des ménages

en pourcentage



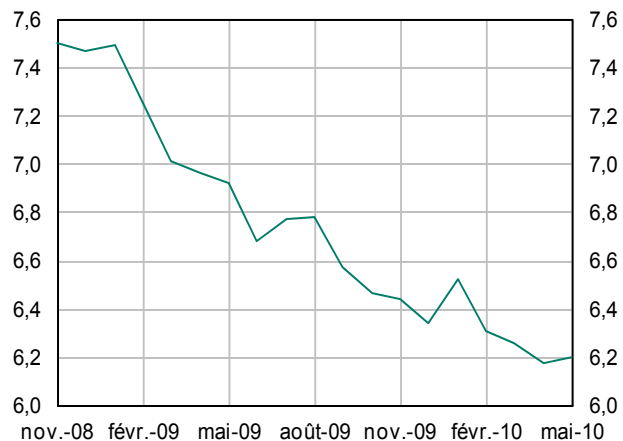
Sociétés – PFIT > 1 an (a)

en pourcentage



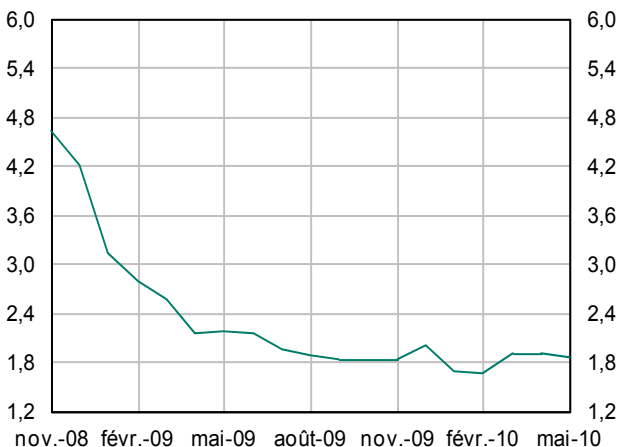
Consommation des ménages (hors découverts)

en pourcentage



Sociétés – PFIT ≤ 1 an (hors découverts) (a)

en pourcentage



(a) PFIT : période de fixation initiale du taux. C'est la période sur laquelle le taux d'un crédit est fixe.

PFIT ≤ 1 an : crédits dont le taux est révisable au moins une fois par an + crédits à taux fixe de durée initiale ≤ 1 an.

PFIT > 1 an : crédits à taux révisable selon une périodicité supérieure à l'année + crédits à taux fixe de durée initiale > 1 an.

Source et calculs : Banque de France

Réalisé le 2 juillet 2010

Montant des crédits nouveaux à la clientèle résidente
(hors découverts, en cumul sur 12 mois)

(montants en milliards d'euros)

	mai-09	juil-09	déc-09	mars-10	avr-10 (b)	mai-10 (c)
ENSEMBLE DES CONTRATS NOUVEAUX	401,2	387,9	373,2	385,2	390,8	395,4
CRÉDITS AUX MÉNAGES	138,2	134,5	141,1	155,7	160,0	164,0
dont :						
- consommation (hors découverts)	50,9	50,7	52,1	52,5	52,6	52,7
- crédits habitat d'une PFIT ≤ un an (a)	8,3	8,0	10,0	12,5	13,0	13,5
- crédits habitat d'une PFIT > un an (a)	79,1	75,8	79,0	90,8	94,5	97,8
CRÉDITS AUX SOCIÉTÉS NON FINANCIÈRES	262,9	253,4	232,1	229,5	230,8	231,4
dont :						
- crédits d'une PFIT ≤ un an (hors découverts) (a)	178,7	173,9	157,4	151,1	151,0	151,0
- crédits d'une PFIT > un an (a)	84,2	79,4	74,7	78,3	79,8	80,5

(a) PFIT : période de fixation initiale du taux. C'est la période sur laquelle le taux d'un crédit est fixe.

PFIT ≤ 1 an : crédits dont le taux est révisable au moins une fois par an + crédits à taux fixe de durée initiale ≤ 1 an.

PFIT > 1 an : crédits à taux révisable selon une périodicité supérieure à l'année + crédits à taux fixe de durée initiale > 1 an.

(b) Données révisées.

(c) Données provisoires.

Source : Banque de France

En cumul sur douze mois, les flux de crédits nouveaux continuent d'augmenter pour les prêts aux ménages (164,0 milliards d'euros, après 160,0 milliards) et, de façon plus ténue, pour les crédits aux sociétés non financières (231,4 milliards d'euros, après 230,8 milliards d'euros).

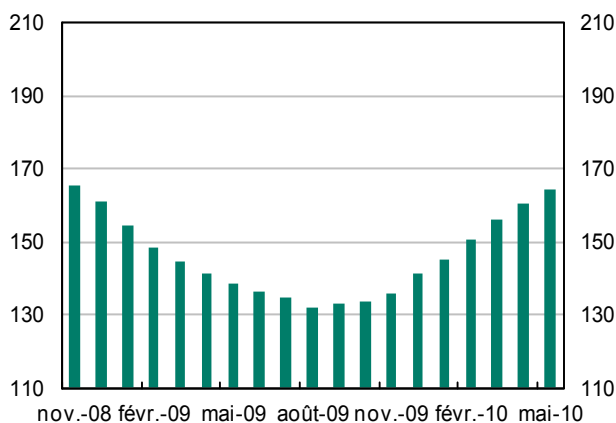
- Crédits aux ménages : nouvel accroissement des flux cumulés de crédits à l'habitat, de PFIT > 1 an (97,8 milliards d'euros, après 94,5 milliards) comme de PFIT ≤ 1 an (13,5 milliards d'euros, après 13,0 milliards). En revanche, le flux cumulé de crédits à la consommation varie à peine (52,7 milliards d'euros, après 52,6 milliards d'euros).
- Crédits aux sociétés non financières : stabilité des flux cumulés pour les crédits de PFIT ≤ 1 an (151,0 milliards d'euros), mais nouvelle hausse pour ceux de PFIT > 1 an (80,5 milliards d'euros, après 79,8 milliards). Le flux cumulé des crédits de montant ≤ 1 MEUR poursuit sa remontée (76,3 milliards d'euros, après 75,7 milliards) tandis que celui des crédits de montant supérieur plafonne à 155,1 milliards d'euros¹.

¹ Cf. encadré, page 5.

Montants cumulés sur 12 mois des crédits nouveaux aux résidents

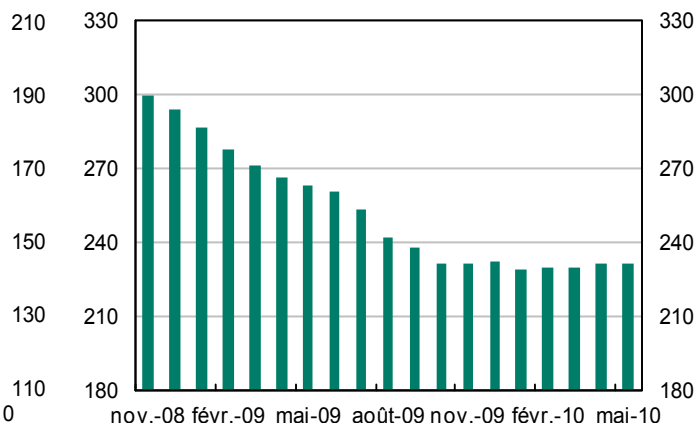
Ménages

En milliards d'euros



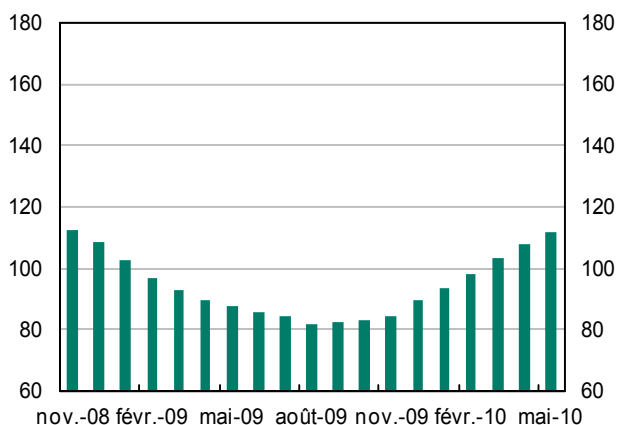
Sociétés

En milliards d'euros



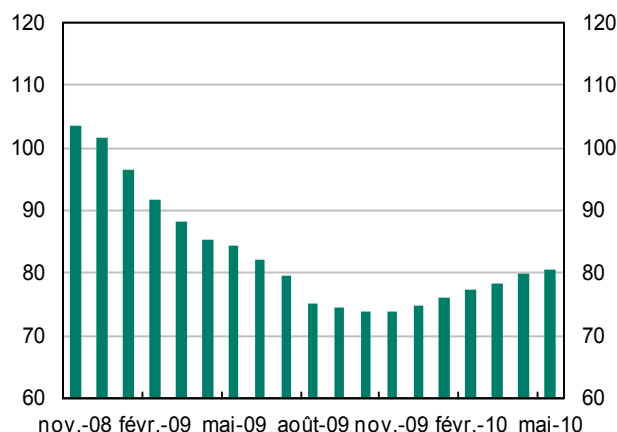
Habitat des ménages

En milliards d'euros



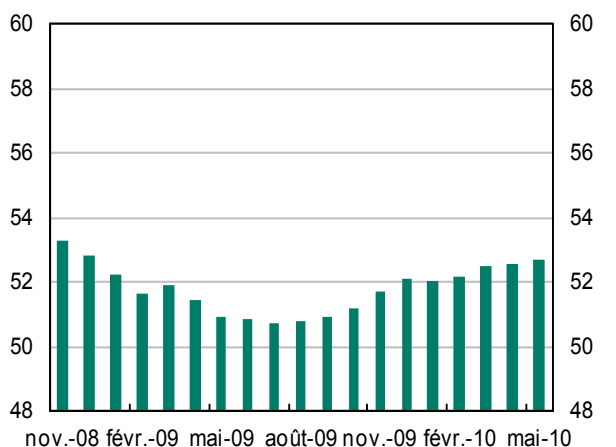
Sociétés – PFIT > 1 an (a)

En milliards d'euros



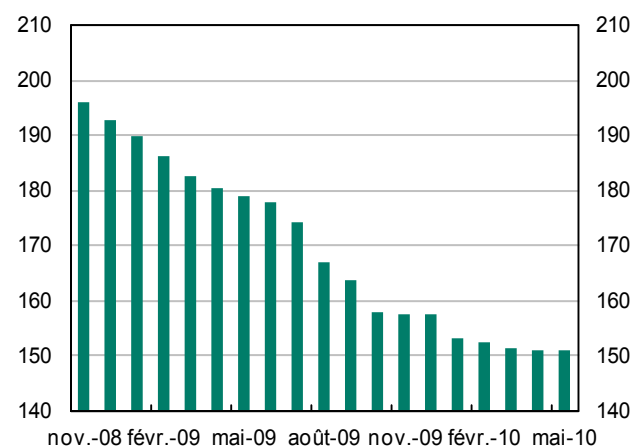
Consommation des ménages (hors découverts)

En milliards d'euros



Sociétés – PFIT ≤ 1 an (hors découverts) (a)

En milliards d'euros



(a) *PFIT*: période de fixation initiale du taux. C'est la période sur laquelle le taux d'un crédit est fixe.
PFIT ≤ 1 an : crédits dont le taux est révisable au moins une fois par an + crédits à taux fixe de durée initiale ≤ 1 an.
PFIT > 1 an : crédits à taux révisable selon une périodicité supérieure à l'année + crédits à taux fixe de durée initiale > 1 an.

Crédits nouveaux aux sociétés non financières résidentes selon le montant unitaire des crédits (hors découverts) : taux et flux cumulés sur 12 mois

(taux en pourcentage et montants en milliards d'euros)

	mai-09	juil-09	déc-09	mars-10	avril-10 (a)	mai-10 (b)
Taux (en moyenne mensuelle)						
- crédits ≤ 1 million d'euros (toutes PFIT)	3,91	3,86	3,45	3,23	3,20	3,20
- crédits > 1 million d'euros (toutes PFIT)	2,23	2,08	2,11	1,98	1,98	1,88
Montant (en cumul sur 12 mois)						
- crédits ≤ 1 million d'euros (toutes PFIT)	262,9	253,4	232,1	229,5	230,8	231,4
- crédits > 1 million d'euros (toutes PFIT)	184,8	177,8	159,9	154,5	155,1	155,1

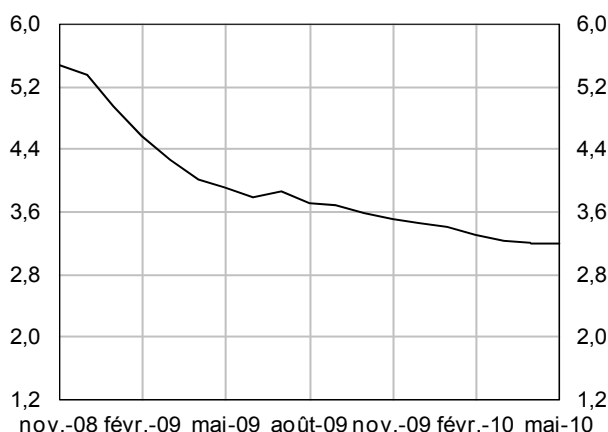
(a) Données révisées pour M-1.

(b) Données provisoires pour la dernière échéance

Taux des crédits nouveaux à la clientèle résidente

Crédits ≤ 1 million d'euros (toutes PFIT)

En pourcentage



Crédits > 1 million d'euros (toutes PFIT)

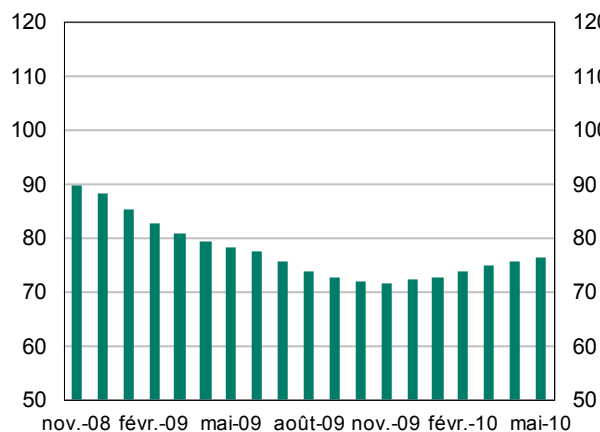
En pourcentage



Montants cumulés sur 12 mois des crédits nouveaux à la clientèle résidente

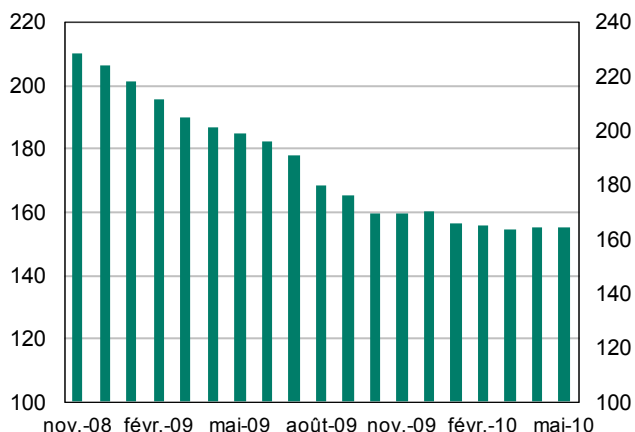
Crédits ≤ 1 million d'euros (toutes PFIT)

En milliards d'euros



Crédits > 1 million d'euros (toutes PFIT)

En milliards d'euros



Source Banque de France

Réalisé le 2 juillet 2010